

« Être radical, c'est aller à la racine des problèmes et à la hauteur des solutions »



Gene Zhang

Six questions à « Pas d'enfant à la rue »

Il y a quelques semaines, L'Antivol a proposé au collectif « Pas d'enfant à la rue » un entretien sur le combat mené depuis maintenant plus de dix-huit mois. Deux de ses membres ont bien voulu prendre de leur temps pour nous répondre.

1. Pouvez-vous rappeler brièvement l'origine de votre collectif, ses principaux buts et actions? Quel en est le bilan, après plus d'un an et demi d'existence?

Le collectif est né d'une réunion initiée par les enseignants de l'école Michelet à Tours, ouverte aux collègues des écoles voisines et aux parents d'élèves de l'école. Des élèves se sont retrouvés sans abri de manière répétitive et non plus ponctuelle. Il s'agissait de dresser un état des lieux de la situation dans les écoles et de réfléchir aux actions que nous pouvions engager collectivement.

Le but était double : alerter les élus et les institutions afin que les élèves ne soient plus confrontés à cette situation (préfecture, directeur académique, députés, maire, élus municipaux, élus départementaux, représentants de la métropole) et mettre les élèves et leurs familles à l'abri en attendant qu'ils soient pris en charge par les pouvoirs publics.

Des courriers ont été adressés et des audiences ont suivi. Une première occupation d'école a eu lieu ainsi qu'une interruption du conseil municipal. D'autres occupations d'école ont suivi.

Un an après le début, le collectif a décidé d'occuper le Palais des Sports au moment de la fin de la

trêve hivernale, alors qu'une vingtaine d'enfants scolarisés dans l'agglomération était remise à la rue par la Préfecture.

Après plus d'un an et demi d'existence, le collectif a obtenu :

-l'implication du Département (dont c'est la prérogative) qui prend désormais en charge les femmes seules enceintes ou avec enfants quand la Préfecture ne le fait pas ;



-l'implication de la Municipalité de Tours (dont ce n'est pas la prérogative) dans la prise en charge (ouverture à deux reprises d'un gymnase non réquisitionné par la Préfecture, relogement temporaire en appartement de 32 personnes, nuits d'hôtels, recours gracieux engagé contre l'État) ;

-l'implication de la Métropole de Tours (dont ce n'est pas la prérogative) dans la prise en charge de nuits d'hôtels ;

-l'implication de la députation de la circonscription de Tours (transformation de la permanence parlementaire en hébergement d'urgence pendant une dizaine de jours, question posée au gouvernement, déblocage d'une enveloppe supplémentaire votée à

l'Assemblée qui n'a d'ailleurs jamais été reversée aux Préfectures depuis) ;

-un relais médiatique sur la question.

Les institutions et pouvoirs publics qui n'ont pas comme « prérogative » l'hébergement d'urgence inconditionnel ont néanmoins des instances décisionnelles en ce qui concerne le logement social (attribution et construction). Le 115 est en partie occupé par des personnes qui sont éligibles au logement social ou qui devraient avoir une place en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) (déficit de deux cents places en Indre-et-Loire). L'hébergement d'urgence journalier représente entre 600 et 850 places. Si l'on enlève les 200 places qui devraient être pourvues en CADA et celles mobilisées par les personnes relevant du logement social, il n'y a plus de problème de « surcharge » de l'hébergement d'urgence. Aussi est-il important de mentionner que les institutions dont ce n'est pas la prérogative ont tout autant leur rôle à jouer dans la chaîne générale du logement.

2. Existe-t-il, au sein du collectif, des sujets de divergence sur les objectifs, les modes d'action, les relations avec les institutions, les solutions? Et, si oui, lesquels et comment parvenez-vous à les surmonter?

L'objectif est le même pour tous les membres du collectif : disparaître dès lors que plus aucun enfant ne sera confronté à la rue.

Les différents modes d'action n'emportent pas toujours l'adhésion de

l'ensemble des membres du collectif. S'emparent des différents modes opératoires ceux qui le souhaitent : écrire et assister à des audiences avec les pouvoirs publics, occuper des lieux publics ou privés, occuper les écoles des élèves concernés par des périodes de sans-abrisme, entretenir une cagnotte pour mettre à l'abri des élèves et leurs familles à l'hôtel...

Les divergences internes sont affichées et quand les discours publics et médiatiques deviennent contradictoires, ils traduisent des positions différentes du collectif.

3. Les choses se passent-elles toujours bien avec les familles que vous soutenez? Comment sont-elles associées aux réflexions, décisions, actions?

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où il n'existe pas de rapport égalitaire entre les familles et le collectif. Les parents des enfants, se trouvant dans des situations insoutenables et angoissantes, ne peuvent qu'acquiescer aux propositions qui leur sont faites. Le collectif propose des actions aux familles qui décident (ou non) de les suivre. En revanche, dès que les familles se positionnent collectivement sur des revendications (comme ne pas accepter la première proposition de la Mairie de Tours lors de la première occupation du Palais des Sports), le collectif « Pas d'enfant à la rue » les soutient.

4. Quelles sont les répercussions de votre engagement sur votre quotidien d'enseignant-e, de parent, de citoyen, d'être humain?

Lire la suite au verso

Cet engagement a des répercussions sur la sphère professionnelle des enseignants et sur les sphères familiales de toutes les personnes engagées. L'intranquillité permanente ne permet pas d'évoluer dans un contexte professionnel et humain « normal ».

En revanche, la tentative d'engagement est préférable à l'impuissance totale subie quand le collectif n'existait pas encore.

Du côté des familles, il est notable que le « partage » de ces situations inhumaines est plus « salvateur » que l'isolement familial face à ces situations. Même si la vie en collectivité est difficile et fatigante, on sent qu'il leur est plus facile d'être ensemble qu'isolés dans un hôtel à l'autre bout de la ville.

5. Tout collectif a ses forces et ses faiblesses. Quelle est votre analyse à ce sujet et, plus largement, comment envisagez-vous l'avenir ?

En effet, tout collectif a ses forces et ses faiblesses et le collectif « Pas d'enfant à la rue » n'échappe pas à cette « règle ». L'analyse qui peut être livrée après cette année et

demie ne peut être que succincte dans la mesure où la jeunesse de ce collectif ne permet pas encore de tirer des conclusions définitives.

Cependant, on peut déjà avancer quelques éléments factuels qui semblent significatifs. Par exemple, pour ce que vous appelez les forces, on peut avancer que le statut « collectif » qui finalement n'est pas un statut juridique (pas de déclaration à la préfecture contrairement à une association) est un avantage certain. Il nous permet de constituer un regroupement de personnes avec un objectif commun, tout en préservant l'indépendance de chacun dans nos actions. On peut dire que pour le moment cela constitue un élément déterminant qui nous a permis d'obtenir quelques résultats. Le fait pour le collectif de pouvoir affirmer sa volonté de disparaître car il n'a aucune envie de durer lui permet de ne pas rentrer dans le schéma classique: création d'une association subventionnée/perte d'autonomie probable notamment sur la critique politique (voir les actions et résultats cités à la question 1).

Pour nous, collectif « Pas d'enfant à la rue » d'Indre-et-Loire (37), cette

autonomie constitue un ciment fédérateur de ses membres actuels. Pour autant, et nous en sommes bien conscients, cela pourrait être une faiblesse à venir. Le collectif peut varier dans ses orientations selon les membres en présence. Il faut bien considérer que ce « collectif » n'existe que par ses actions, autrement dit, par la présence et la disponibilité des personnes le constituant. C'est pourquoi, s'il veut garder sa cohérence, il doit garder le plus possible une ligne claire sur ses orientations.

Pour ne pas être trop fastidieux sur les différents points des forces et faiblesses du collectif, on pourrait résumer d'une formule caractéristique qui répond aux principes du collectif: « où il y a un avantage, il y a nécessairement un inconvénient ».

Concernant l'avenir, nous ne pouvons qu'être très inquiets. Et même si nous avons obtenu localement quelques avancées (ou peut-être des « miettes »), nous sommes loin de la prise de conscience politique espérée. Le constat, c'est qu'aujourd'hui, politiquement, en France, à

Tours, on tolère que tous les soirs des enfants, parfois des bébés, dorment à la rue.

6. Souhaitez-vous ajouter des éléments? Réflexions, événements ou faits marquants, anecdotes significatives, etc. que vous n'avez pas pu évoquer et qu'il vous paraît utile de mentionner.

Oui, une dernière chose à ajouter sur le cynisme du moment. On savait déjà que la politique du néolibéralisme était d'organiser les questions du désordre afin de le gérer comme outil politique; mais de là à nier l'intégrité physique d'enfants, il y a un pas qui vient d'être franchi dans la morale politique: autrement dit nous vivons à nouveau des temps sombres.

**Aurélié Ardouin
Eusébio de Souza**



BIBLIOTHÈQUE RADICALE



« Dites-lui pourquoi maman a honte de vous ! »

Il y a six ans, la révolte des Gilets Jaunes faisait irruption dans la société française. Depuis, la situation dépeinte dans cette lettre au Président a empiré.

Monsieur le Président,

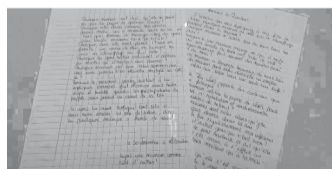
J'aimerais que vous expliquiez à ma fille de 5 ans pourquoi maman ne met pas le chauffage partout dans la maison ?

Pourquoi maman n'achète pas du pain tous les jours ?

Pourquoi le soir maman mange ce qu'il reste dans son assiette ou bien une tasse de café ?

Pourquoi maman fait souvent des nouilles, passé le 15 du mois ?

Pourquoi maman a traversé beaucoup de rues très loin de la maison pour enfin décrocher un emploi précaire alors que selon vous une seule rue suffisait ?



Pourquoi le Père Noël apporte des cadeaux que maman a fabriqués ?

Pourquoi maman utilise la prime de Noël pour payer la taxe d'habitation et audiovisuelle avec des pénalités de retard ?

Pourquoi des maisons sont vides alors qu'elle voit des Français dormir dans la rue ?

Pourquoi maman trie régulièrement nos affaires et les donne à d'autres gens qui n'ont rien ?

Pourquoi maman se sent heureuse et dit qu'elle est riche quand elle arrive à s'offrir un café en terrasse, bien meilleur qu'à la maison ?

Pourquoi maman dit qu'elle s'est cogné le pied quand elle pleure le soir dans son lit en consultant le solde de son compte ?

Pourquoi maman sait déjà qu'elle ne pourra pas lui payer de grandes études ?

Pourquoi cette année (encore) son arrière-grand-mère, qui a travaillé toute sa vie en tant que femme de ménage chez des gens aisés, touche environ 750 euros de retraite ?

Pourquoi donc elle vient passer l'hiver en famille une année de plus en laissant sa cuve de chauffage au fioul vide ?

Pourquoi les gens riches continuent d'obtenir les miettes qu'il restait aux pauvres ?

Pourquoi maman dit que nous sommes pauvres sans jamais s'en plaindre malgré sa colère ?

Monsieur le Président, pensez surtout à lui expliquer comment fait maman pour rester digne et humble quand les préoccupations du peuple vous passent au-dessus de la tête.

Si, après lui avoir expliqué tout cela il vous reste encore un peu de salive, dites-lui pourquoi maman a honte de vous !

Signé une maman comme tant d'autres !

Une Gilet Jaune

Libourne, le 30 novembre 2018.

LES BRÈVES DU SATIRIQUE



Notre-Drame



Un tribunal d'exception !

Il y a 40 ans et plus, le 28 septembre 1982, le Tribunal des flagrants délires recevait Jean-Marie Le Pen. Luis Rego, en tant que représentant de la défense (désigné comme « l'avocat le plus bas d'Inter » par son comparse et procureur Pierre Desproges), livra ce jour-là une plaidoirie inoubliable, moment d'anthologie du rire et de l'antifascisme confondus. On y apprendra, entre autres, qu'« une société parfaite c'est une société où tout le monde doit être uni contre tous les autres » et on y suivra tout du long « la journée d'un fasciste ». À écouter-voir in(dé)finiment sur le blog de l'Antivol: <https://www.lantivol.com/2024/10/les-breves-du-satirique-octobre-2024.html>

Hippocampe xénophobe

« L'anecdote » – tout ce qu'il y a de plus authentique – se déroule dans un aquarium réputé de la côte atlantique française. Ce dimanche après-midi, l'affluence est forte. Parmi les visiteurs, deux couples, la cinquantaine, déambulent dans la première salle où se situe un aquarium dédié aux hippocampes. Tandis que les deux femmes se sont éloignées, l'un des hommes, du genre fort en gueule, hèle

l'autre: « Viens voir, ce sont des hippocampes ». « Oui, je connais, tu sais... j'en ai déjà vu... des hippocampes ». Il insiste, sérieux: « Non, mais ceux-là, ils sont pas d'Amazonie, d'Afrique... ils sont d'ici... ils sont de chez nous... bien de cheu nous ». L'autre se rapprocha, opinant du chef.

Le don du désert



Place Beauvau, on préférerait Pancho Villa !

Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui redoute « la mexicanisation » du territoire français, est un sombre héros.

Un surnom au mérite

À La France Insoumise, on connaît le rôle-clé que joue la députée (et conseillère régionale, tiens un cumul!) Sophia Chikirou dans l'organisation interne du mouvement. Certains s'en irritent, d'autres le déplorent, d'autres encore s'en amusent et l'ont affublée d'un délicieux sobriquet: « Apparatchikirou ». Il circulerait pas mal, dans le mouvement et au dehors...

Rouler pour la patrie

Tous ceux qui, dans les 10 ans, n'auront pas acheté de voiture électrique, seront considérés comme des traîtres à la batterie.